



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2007

Membres présents :

Mmes Marlyse Berney Crisinel; Marianne Pilloud; MM. Marcel Simon; Olivier Rouge; Pierre-Alexandre Schlaeppli; Claude Mingard; Fernand Guillen; Gérard Pittet; Jean-Pierre Dutoit; André Crisinel; Brian Charlton; Philippe Sandoz; Marc-Aurèle Vollenweider; Jean-Marc Haeberli; André Oberson; Favre François; Valentin Pilloud; Carlos Guillen; Jacques Fontana; Paul Bujard; Gerber Ueli; Bischoff Eric; Perret Yves-Alain; Krummenacher Louis-François.

Membres excusés :

Mme Mary-Claude Chablaix; Jacqueline Ehrwein; Christine Mingard; MM. Louis Dizerens; Coste Rodolphe; Brönnimann François; Destraz Georges; Rod Armand; Buche Daniel; Ceppi Eric; Jean-Michel Clerc.

1 Salutations du Président

Le Président Brian Charlton salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h45.

Des salutations particulières sont adressées à M. Schlaeppli Pierre-Alexandre, représentant de la Municipalité.

2 Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2006, il a été décidé de ne plus lire le procès verbal de l'assemblée écoulee, vu que chaque membre le reçoit à son domicile. Cette décision a été votée à l'unanimité.

Aucunes remarques n'a été formulée concernant le procès verbal de l'assemblée du 1^{er} juin 2006.

3 Rapport du Président

Comme vous le savez tous, l'année 2006 fût marquée par l'organisation du 25^{ème} anniversaire de notre association qui a été dignement fêté sous la forme d'une sortie en Valais organisée par le comité de la fête composé de Mme Jacqueline Ehrwein-Luthi, MM. Marcel Simon, Philippe Mingard, André Crisinel et Pascal Barone, que nous applaudissons bien chaleureusement.

Vous avez été nombreux à avoir participé à la manifestation qui fût couronnée de succès, malgré un léger accrochage avec Pascal Thure, l'intendant responsable de la vigne à Farinet, lors de notre visite de cette dernière. Apparemment, nous n'avions pas la même appréciation de ce haut lieu de pèlerinage valaisan que celle de Monsieur Thure !

Les autres activités de l'année ont été relativement bien soutenues par les membres à l'exception de la dégustation du nouveau vin organisée par notre vigneron de l'année Yves-Alain Perret, qui a eu l'excellente idée d'inclure une dégustation de fromages au programme.



ASSOCIATION DU PRESSEIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Qu'il en soit vivement remercié tout comme son épouse, Jocelyne. Nos félicitations vont à Yves-Alain pour un millésime 2006 d'excellente augure.

Je profite de remercier les membres qui ont répondu positivement à la convocation qu'ils ont reçue de notre secrétaire et qui ont participé aux diverses tâches de l'association.

Afin de rendre notre journal « La Palanche » le plus varié et intéressant possible, nous vous redemandons de faire un effort et de faire parvenir vos articles à Olivier Rouge qui se fera un plaisir de les publier.

Les soirées du comité se sont déroulées comme à l'accoutumé fortes en plaisanteries de tous genres, les repas gastronomiques et les vins intéressants, voire parfois excellents.

Je tiens ici et au nom de tous à remercier notre ami et membre fondateur de l'association, M. Pierre Bron qui a donné sa démission de l'association pour raison personnelle. Un présent lui sera remis par le comité lors de l'une de ses prochaines soirées.

Nous avons évoqué la question de l'animation et de la promotion de la journée de la pressée. Toute idée à ce sujet sera la bienvenue et pourra être présentée par exemple ce soir lors des propositions individuelles et divers.

Je remercie tout particulièrement les membres du comité pour le travail accompli dans l'esprit de camaraderie et la bonne humeur et je vous demande de les applaudir.

Pour conclure, votre serviteur à l'intention, si vous l'accepter, de se représenter pour un an. Cependant, le moment sera venu de passer la main dans une année et je demande donc à tout membre susceptible de reprendre le flambeau de ce manifester. A bonne entendeur...

4 Rapport de la Caissière

Mme Christine Mingard étant absente, nous donnons la parole à son mari Claude qui nous donne lecture des comptes de l'Association pour l'exercice 2006 – 2007. Le capital est de fr. 19'806,90.-
L'exercice 2006/2007 se solde par un bénéfice de fr. 325,80.-

Le solde de notre compte courant à la BCV est, au 1^{er} mai 2007, de fr. 11'725,80.- .

Le stock des étiquettes se monte à fr. 355,90 et concerne un solde d'étiquettes et contre étiquettes. Comme nous avons épuisé tous les millésimes, une nouvelle commande globale de 5 millésimes sera faite prochainement.

Concernant les cuves, caissettes, fouloir, tabliers et diplômes, l'amortissement sera complet lors du prochain exercice. Faut-il garder une valeur de 1.00 pour ce matériel, afin de garder une trace dans le bilan, ou faut-il l'amortir totalement et définitivement ?

Le stock des vins se monte à fr. 8'028,00. L'ajustement des stocks, suite à l'inventaire, se monte à fr. 1'647,50 . La différence d'année en année de cet ajustement est due à plusieurs facteurs :

Le prix varie s'il s'agit de Lutry ou de Villette, il varie également par rapport au prix décidé au litre – que ce soit du Lutry ou du Villette – par l'interprofession vitivinicole.

Comme nous l'avons décidé il y a quatre ans, un millésime est amorti intégralement chaque année, la différence peut donc venir également du nombre de bouteilles restantes du millésime eu question,



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

et bien sûr la différence vient aussi du nombre de bouteilles vendue dans l'année et / ou utilisées lors de la pressée et du « Fin Naze ».

Le stock de verres este inchangé, pas de vente et pas de casse à signaler.

L'actif transitoire de fr. 240.- concerne 2 cartons de blanc.

Concernant les passifs transitoires fournisseurs et secrétariat, le montant de fr. 1'886,00 concerne le solde dû à notre fournisseur M. Perret Yve-Alain, et le montant de fr. 311,80, le montant dû à notre secrétaire Philippe.

Pour les produits, toutes les cotisations sont rentrées (57 membres + frais d'entrée), soit un montant de fr. 8'700,00 . Les ventes de vins et du « Fin Naze » se montent à fr. 1'574,00.

La finance d'inscription pour la sortie du 25^{ème} rapporte fr. 2'350,00. Les frais de cette sortie se montent à fr. 3'191,00 (fr. 85,00 de timbres + fr. 950,00 le car + fr. 2'156,00 l'apéro et le repas) la différence de fr. 841,00 avait été prévue et acceptée par les comités (du Pressoir et de l'organisation), le but de cette sortie étant de se retrouver et non pas d'en faire du bénéfice.

Dans les charges, la différence des frais de pressée + repas s'explique par le fait qu'en 2005 l'équipe au travail avait fait le choix de ne pas se rendre au restaurant, choix non réitéré en 2006.

Pour les frais de banque de fr. 175,11, on ne peut que constater qu'un compte courant, même positif, coûte plus cher qu'il ne rapporte (fr. 14,51) !!

Les frais généraux se montent à fr. 768,70 et sont dus à l'achat et é la fabrication de l'enseigne du pressoir au château (fr. 504,00 C. Burgisser et fr. 264,70 Serrurerie du Bourg).

Pour les frais de secrétariat, merci à notre secrétaire pour l'économie d'environ fr. 100,00 par rapport à l'an passé.

Que le comité s'est empressée de dépenser lors du repas fournisseur et comité.

Le budget de plus ou moins fr. 1'000,00 pour 14 personnes lors de ce repas est tout à fait acceptable me semble-t-il ?

L'amortissement du matériel concerne le matériel cité plus haut, ainsi que les étiquettes et se monte à fr. 214,95 . La différence est due, rappelez-vous, à un amortissement conséquent des étiquettes de l'exercice précédent.

La différence du montant dû au fournisseur provient également de la différence des prix du vin comme expliqué pour l'ajustement des stocks.

Je remercie le comité de sa confiance et vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, mes meilleures salutations.

5 Rapport des vérificateurs pour l'exercice 2006 – 2007

Les vérificateurs des comptes sont MM. Marcel Simon et Gérard Pittet.

M. Marcel Simon lit le rapport de la commission et remercie la caissière pour la tenue de sa comptabilité.



ASSOCIATION DU PRESSEIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Vu l'exactitude des comptes et de la correspondance des pièces avec les écritures, elle propose à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge à la caissière et de relever la commission de son mandat.

L'Assemblée adopte les comptes à l'unanimité.

6 Admissions – démissions

Une lettre est parvenue chez notre Président, lettre de démission de M. Bron Pierre, membre fondateur de l'association du Vieux Pressoir du Château de Lutry. Afin de témoigner son entière reconnaissance, le Comité a décidé de remettre à Pierre, un présent qui lui sera remis lors de l'une de nos prochaines séances.

7 Election du Président

Comme mentionné dans son rapport, notre Président reconduit son mandat pour une année et demande aux personnes qui désirent reprendre sa place de se manifester. Merci d'avance de le faire par courrier.

8 Election du Comité

Le Président présente le comité pour sa réélection comme suit :

Président : Brian Charlton
Vice-président : Olivier Rouge
Caissière : Christine Mingard
Chef pressoir : Fernand Guillen
Secrétaire : Philippe Sandoz

Et pour succéder à notre vigneron Yves-Alain Perret, celui-ci a pris contact avec Pierre-André Blondel, vigneron-encaveur au Daley, qui a accepté cet honneur. Le comité ainsi que l'association le remercie d'avance pour avoir accepté de devenir le vigneron pour l'année 2007-2008.

9 Election des vérificateurs

M. Gérard Pittet est nommé 1^{er} vérificateur
M. Schaleppi Pierre-Alexandre est nommé 2^{ème} vérificateur
M. Pilloud Valentin accepte de fonctionner comme suppléant

10 Cotisation

Aucune modification n'est apportée par l'Assemblée. La cotisation reste donc à 150 fr.

11 25^{ème} anniversaire (reflet de notre secrétaire)

C'est par une belle journée, malgré quelques nuages, que nous avons quitté notre chère commune de Lutry, pour nous diriger en direction du Valais, région où le climat ressemble étrangement à celui de la méditerranée. Après une courte halte pour avaler un café et engloutir un croissant, tout en ayant énormément de patience, nous avons poursuivi notre route pour grimper sur les hauteurs de Saillon. Après avoir laissé notre chauffeur de car regagner la plaine, nous avons poursuivi notre escapade en direction de la passerelle de Farinet, où nos gentils organisateurs avaient pris les devants avec un apéritif qui était des bienvenus. Monsieur Claude Combi, ainsi que son épouse



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

nous ont merveilleusement reçu avec des crus de leur domaine, soit un excellent fendant ou un humagne parfumé et pour les fins connaisseurs une petite arvine de derrière les fagots. Cela va bien sans dire que tous ces excellents crus étaient accompagnés de bonnes choses préparées par Madame Combi.

Nous remercions ici chaleureusement la famille Combi-Carrupt pour leur accueil et leur générosité.

Puis après cet apéritif bienfaisant, nous avons poursuivi notre chemin en direction de la vigne de Farinet en traversant la belle passerelle dont le vide n'a même pas voulu décourager certains. Après ce passage périlleux, nous avons poursuivi notre chemin. Comme d'habitude les clans se forment, celui des rapides et celui des gens qui prennent le temps de contempler le paysage. Il faut dire que la vue sur la vallée du Rhône est merveilleuse depuis cet endroit. Il y en a même qui prolonge l'apéritif en attendant les retardataires.

Une fois arrivé par petite vague à la vigne de Farinet, certains ont pris le temps de lire toutes les missives qui bordent l'accès à la vigne, pour enfin arriver sur le plateau qui surplombe Saillon. Ici notre petit monde se repose, admire et occasionnellement déguste un bon verre de chasselas bien de chez nous... « Ho horreur, vous n'avez pas le droit de boire sur ce lieu saint », nous dit une personne qui après renseignement doit être plus que du coin, voir un gardien du lieu... Bref cela n'a pas empêché ceux qui avaient bien commencé de finir leur dégustation. A bon entendeur salut...

Puis nous sommes arrivés à notre car, en traversant le vieux village avec ces vieilles bâtisses aux façades colorées, pour nous rendre à Saint Pierre de Clâges où nous attendent les membres de l'association viticole de Chamoson pour le traditionnel repas valaisan, viande séchée et raclette accompagnée d'un excellent johannise ou autres crus de la cave.

Après une excellente salade de fruits faite maison et un bon café, nous avons quitté ce lieu idyllique en remerciant chaleureusement nos amis pour leur hospitalité et leur gentillesse, pour nous rendre sur Lutry. Notre Président remercie ici l'ensemble du comité d'organisation, plus particulièrement M. Simon Marcel, président pour cette magnifique journée, ainsi que notre chauffeur de car qui nous a conduit en toute sécurité et mené à bon port.

12 Municipalité

Brian Charlton donne la parole à M. Pierre-Alexandre Schlaeppli, représentant la Municipalité. Monsieur Schlaeppli nous souhaite la bienvenue à la salle Walter Mafli, pour une première en ce lieu refait à neuf et offert par l'artiste peintre à la commune de Lutry. Salle bien équipée, avec écran et système informatique, certainement fort appréciée des conférenciers, puis visite des locaux annexes, cuisines professionnelles pour desservir le caveau, la salle de la Municipalité et la salle Mafli. Notre municipal nous annonce l'ouverture prochaine d'une nouvelle cave, celle où sont entreposés les vases de l'association viticole de Lutry. Le lieu va être restauré et mis à la disposition pour des conférences, soirées et autres activités s'y apprêtant.

Le loyer pour la Municipalité est transmis à M. Schlaeppli, qui prend possession du carton du millésime de l'année

13 Propositions individuelles, divers

Pour l'organisation de la pressée de cette année, deux membres se sont proposés pour faire des grillades et autres mets. Voir éventuellement pour une animation musicale.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Le comité a décidé de faire de la publicité pour cette journée par la mise en place de deux banderoles fixées une au carrefour du Voisinand et l'autre au pont de la Conversion pour informer la population de notre jour de pressée.

Ceci en complément des annonces déposées dans divers journaux de la région.

Une information supplémentaire sera celle de la radio, par le canal de Lausanne FM.

Pour que cette manifestation soit réussie, nous demandons l'aide des membres de l'association.

Nous rendons l'assemblée attentive, concernant la manifestation de « Lavaux en Fête » qui se déroulera le 22 septembre 2007 et dont Lutry aura le thème de l'odorat.

Pour les divers, la parole n'est plus demandée. C'est donc à 20h35 que le Président clôt l'Assemblée générale ordinaire.

Remise des diplômes

- 1) Le caviste de l'association, M. Yves-Alain Perret recevra son diplôme en remerciement de son travail, lors du souper traditionnelle de clôture de l'année 2006-2007
- 2) André Crisinel, remet les diplômes de dégustation du « Fin Naze »

1	Leuba Jean-Samuel	16 points
2	Suter François	16 points
3	Mingard Philippe	15 points
4	Crisinel André	14 points
5	Pilloud Marianne	14 points
6	Charlton Brian	13 points
7	Pilloud Claude	13 points
8	Marguerat André	12 points
9	Rouge Olivier	12 points
10	Staehli Nicolas	10 points

- 3) Traditionnel dégustation de la cuvée 2006
- 4) Distribution des bouteilles 2006 aux membres

Au nom du Comité
Le secrétaire
Philippe Sandoz